

Conseil d'administration du 16 mars 2021
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 45
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de voix : 47
Pour : 47
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2021-06
APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF N° 2021-01

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 4 mars 2021, s'est tenu par visioconférence le 16 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT.

Vu le Décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331- 3et R331-23 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts.
Vu le règlement intérieur de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Considérant les tableaux GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan annexées à la présente délibération,
Vu l'analyse du contrôleur budgétaire ;

Sur proposition du directeur de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration approuve :

Article 1 :

Les autorisations budgétaires suivantes :

- 3 617 840,40 € d'autorisation d'engagement dont :
 - o 1 229 800 € en personnel
 - o 795 404 € en fonctionnement
 - o 150 000 € en intervention
 - o 1 442 636,40€ en investissement
- 2 709 885,80 € de crédits de paiement dont :
 - o 1 229 800 € en personnel
 - o 663 204 € en fonctionnement
 - o 150 000 € en intervention

- 666 881,80 € en investissement
- 2 977 553,80 € de recettes
- 267 669 € de solde budgétaire excédent

Article 2 :

Les prévisions comptables suivantes :

- 356 669 € de résultat patrimonial
- 446 669 € de capacité d'autofinancement
- 246 669 € de variation de fond de roulement
- 267 669 € de variation de la trésorerie

Article 3 :

Les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont joints à la présente délibération.

Article 4 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

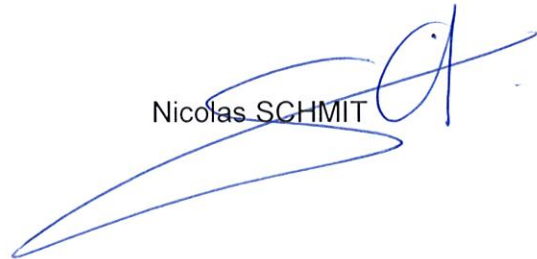
Fait à Arc en Barrois, le 16 mars 2021

Le directeur



Philippe PUYDARRIEUX

Le président du conseil d'administration



Nicolas SCHMIT

Conseil d'administration du 16 mars 2021

NOTE DE L'ORDONNATEUR

COMPTE FINANCIER 2020 et BUDGET RECTIFICATIF N°1 – 2021

Cette note explicite les tableaux relatifs au compte financier 2020 et au premier budget rectificatif 2021 (BR1) de l'établissement public du Parc national de forêts. Les tableaux relatifs au Compte financier 2020 et au Budget rectificatif n°1 – 2021 sont fournis en annexes. Ils sont présentés au format requis des organismes soumis aux règles de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Chaque fichier comporte 10 tableaux numérotés de 1 à 10.

1 - Compte-rendu de l'exercice 2020 et stratégie globale de l'Etablissement public Parc national de forêts pour 2021

L'année 2020 a marqué la mise en place de l'Etablissement public créé par le décret du 6 novembre 2019.

L'année 2020 a constitué le premier exercice pour l'Etablissement public. L'année était initialement consacrée au recrutement des premiers agents, à l'installation de l'établissement dans ses locaux après une phase de travaux, au déménagement des anciens locaux du GIP, à l'acquisition de l'équipement nécessaire pour accueillir le personnel et faire fonctionner la structure. L'installation des instances consultatives et délibérative en cours d'année a permis de définir les premiers axes d'intervention sur le territoire.

Plusieurs étapes ont été retardées par la crise sanitaire COVID-19 et l'établissement public a pu respecter les consignes sanitaires en plaçant la totalité du personnel en télétravail. La continuité de l'activité a été assurée mais ces mois de crises ont eu des incidences fortes sur le fonctionnement et l'investissement de l'établissement public : réduction de certains postes de charges (ex : carburant, frais de déplacement), abandon des recrutements saisonniers programmés pour animer le territoire, achats supplémentaires de produits spécifiques, non utilisation de l'enveloppe « intervention ».

Des besoins initialement programmés en investissement ont été transférés dans le fonctionnement : les achats de véhicules prévus ont été transformés en location longue durée de modèles électriques et hybrides.

En 2021, l'établissement poursuit son installation avec le recrutement de 10 ETP permettant à l'équipe technique de doubler son effectif.

Les recrutements suivants seront réalisés en 2021 :

1. Directeur (recruté au 1^{er} janvier 2021)
2. Chargée de mission ingénierie financière (recrutée)
3. Chargé de mission agro-écologie (recruté)
4. Chargée de mission biodiversité (recrutée)
5. Responsable police (recruté)
6. Assistante RH (recrutée)

7. Assistante de direction (recrutement en cours)
8. Assistante comptable (recrutement en cours)
9. Responsable marketing et communication (recrutement à lancer)
10. Chargé de mission forêt-chasse (recrutement à lancer)

Par ailleurs, des recrutements d'animateurs nature en contrats à durée déterminée pour la saison estivale sont programmés.

L'installation de l'équipe technique sur Arc en Barrois nécessite la réalisation de travaux sur le siège :
- Dès libération du rez-de-chaussée (avant le 1^{er} juillet 2021) : travaux d'aménagement de bureaux
- Réalisation d'aménagement de l'actuel grenier (2^e étage) en espace de travail et de réunion.
Ces travaux sont réalisés en maîtrise d'ouvrage partagée avec la commune d'Arc-en-Barrois, propriétaire des locaux.

L'année 2021 permettra le lancement d'études dites prioritaires nécessitant un budget dédié conséquent.

L'établissement public déploiera sa stratégie d'intervention auprès des porteurs de projets apportant une réponse aux attentes du territoire et des 95 communes adhérentes.

Le plan de relance impulsé par le gouvernement comporte un volet destiné à l'investissement et sera mobilisé en 2021 pour réaliser en priorité la matérialisation des limites du parc national sur le territoire. Le volet du plan de relance affecté au Parc national visera à réaliser des actions sur les quatre axes suivants :

- Signalisation : matérialisation du cœur du parc national et des limites de la réserve intégrale, signalisation des entrées de communes adhérentes
- Accueil : aménagement d'aires d'accueil du public en limite du cœur du parc national
- Protection : Réalisation de travaux de restauration écologique
- Connaissance : Mise en place de réseaux de placettes pour le suivi scientifique des dynamiques forestières.

2 – COMPTE FINANCIER 2020

Le CA sera amené à se prononcer sur les tableaux 1 (1^{er} cadre), 2, 4 et 6 (1^{er} cadre). Les autres tableaux sont fournis à titre d'information.

2.1 - Autorisations d'emplois (Tableau 1)

Reprises des agents du GIP au 1^{er} janvier 2020 :

8 agents ont rejoint l'établissement public avec des situations d'emploi variées :
1 CDD courte durée, 4 CDD longue durée, 2 CDI et 1 détachement ITPE.

Evolution courant 2020 :

Fin du CDD courte durée, démission d'un agent, 3 recrutements complémentaires (SG, chargé de mission forêts, CDD4 mois secrétariat)

Des recrutements initialement prévus n'ont pu avoir lieu : Directeur (arrivée reportée en janvier 2021), Directrice par intérim rattachée à l'EPPN à partir du 01 novembre 2020, recrutements d'agents en soutien du SG reportés à cause du COVID.

D'où le redéploiement en fin de gestion 2020 de -2,60 ETPT et -0,60 ETP

Cela explique la baisse de 98 260 € de la masse salariale lors du BR2020. Ne sachant pas à quelle date la Directrice par intérim et le Directeur serait pris en charge par l'EPPN, il a fallu estimer une provision financière dont l'établissement n'a finalement pas eu besoin compte tenu de l'arrivée du Directeur en janvier 2021.

C'est pourquoi le CF 2020 fait apparaître un solde positif sur la masse salariale de 42 016,24 € (Dépenses en CP - Variation BR/CF)

Les dépenses hors masse salariale se décomposent de la manière suivante :

- Action sociale et prestations sociale : 7367,17€
- Médecine du travail : 914,40€
- Mise en place de la convention avec Pôle emploi : 4830€
- Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi) : 7692,26€ (fin de CDD d'un agent)
- Indemnité Président CA : 2067,18€

Une différence de 734,16 euros apparait sur les dépenses de personnel entre les AE et les CP. Cette différence s'explique par une imputation erronée de deux dépenses de fonctionnement (600 euros formation Admilia ; 134,16 euros Achats UGAP) sur l'AE du poste de dépenses de personnel.

2.2 - Autorisations budgétaires (Voir Tableau 2) et Dépenses par destination et recettes par origine (Voir tableau 3)

Les recettes 2020 de l'établissement sont les suivantes (tableau 3 recettes par origine):

- DGF (contribution OFB)	1 500 000,00 €
- MTE recettes fléchées PERS	131 557,00 €
- Recettes propres (remboursements divers)	6 043,36 €

Le tableau 2 présente un solde budgétaire bénéficiaire (en CP) de **509 878,67 €** (contre 291 404 € prévu au BR1 2020)

L'écart s'explique notamment par :

- une non consommation de 42 016 € sur l'enveloppe personnel
- un reste à payer de 25 212 € sur des frais de fonctionnement.
- un reste à payer de 145 202 € sur des engagements d'investissement.

La consommation des AE sur les postes fonctionnement et investissement a été réalisée à pratiquement 100 %.

- Enveloppe Fonctionnement

Lors de l'installation à Arc en Barrois, il s'est avéré que des travaux importants devaient être entrepris afin d'accueillir en 2022 les 30 agents composant l'effectif de l'établissement. Il a donc été décidé d'économiser des crédits et de les transférer sur le poste investissement afin d'augmenter l'enveloppe disponible.

Avec la crise du COVID, les travaux en cours ont pris beaucoup de retard et il s'est avéré que le parc n'était pas en capacité de financer l'intégralité des travaux prévus la première année de son installation.

Les principales dépenses de fonctionnement concernent les postes suivants :

- Dépenses de fonctionnement général 500 000€ dont principalement :

Loyer et charges	22900€
Loyer et charges Leuglay	7300€
Carburant	7222€
Fioul Leuglay	1322€
Communication	60 000€
Frais postaux	6000€
Frais de déplacement	15619€
Travaux rénovation	53 000€
Mobilier	7300€
Fournitures bureau et papier	14250€
Produits hygiène (COVID)	5200€
Produits hygiène	1500€
Petits matériels informatiques, licences, téléphonie	83400€
Abonnements téléphonie fixe et mobile Leuglay et Arc	5700€
Formation agents	8000€
Copieurs (Leuglay et Arc)	4800€
Assurances locaux et véhicules	6800€



L'établissement a pris en LLD 3 ans, 4 véhicules (2 électriques et 2 hybrides) qui ont consommé 72000€ d'AE et 5000€ de CP.

- **Enveloppe investissement**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **387 994,98 €** elles concernent principalement :

Achat cuisine siège	10500€
Travaux	37000€
Informatique pour 20 agents, serveurs, visio conférence	
Relais et Siège, matériels divers	226 000€
Mobilier	68 000€
Balises cigognes noires	5000€
Renault Kangoo	18 000€
Défibrillateurs siège et Relais	3400€
Panneaux signalétiques	5800€
Bornes de rechargement électriques	9500€

- **Restes à payer**

Les restes à payer se décomposent de la façon suivante :

- Opérations pluri-annuelles : location de 4 véhicules électriques et hybrides sur 3 ans : 65 568 €
- Reste à payer sur des dépenses de fonctionnement et d'investissement 2020 (en attente de facturation) : 170 414 €

2.3 - Equilibre financier (voir tableau 4)

Le tableau 4 fait apparaître un solde budgétaire positif (D1) de **509 878,67 €**

2.4 - Situation patrimoniale (Voir Tableau 6)

Le compte financier fait apparaître un niveau final de trésorerie de **837 801,33 €**

Les charges de personnels comptabilisent l'ensemble des coûts liés au personnel et au fonctionnement hors personnel. Le fonctionnement autre que les charges de personnel inclut les dotations aux amortissements (90 659 €)

Les produits reprennent l'ensemble des recettes encaissées dans l'année. Les recettes propres proviennent de remboursements divers dont 2000 € de subvention de la Région Grand-Est pour l'installation des deux bornes électriques réalisées en 2020.

La capacité d'autofinancement s'élève 690 483,94 €

Le fond de roulement **augmente de 304 536,95 €** et atteint un niveau final de **586 085,59 €**

Le besoin en fond de roulement (BFR) est négatif et atteint un niveau final de **-251 715,74 €**

Une différence de 47,99 euros affecte les investissements de l'année, le tableau de fonds de roulement et donc la variation du besoin en fonds de roulement. Cette différence de 47,99 euros est relative à une erreur d'imputation comptable d'une dépense de fonctionnement (abonnement à un service informatique) sur un compte d'amortissement.

Devraient être prises en compte les montants suivants :

- Investissements : 387 994,98 euros
- Variation du fonds de roulement : 304 488,96 euros
- Variation du besoin en fonds de roulement : -203 789,51 euros

Cette imputation erronée sera corrigée au 1^{er} trimestre 2021.

Ces indicateurs révèlent une situation saine de l'établissement public et une volonté de constitution d'un fond de roulement conséquent, ce qui est essentiel pour engager la montée sa montée en puissance en 2021, puis en 2022.

3 – BUDGET RECTIFICATIF N°1 - 2021

Le CA sera amené à se prononcer sur les tableaux 1 (1^{er} cadre), 2, 4 et 6 (1^{er} cadre). Les autres tableaux sont fournis à titre d'information.

Les rectifications apportées au budget initial portent sur les points suivants :

Recettes :

a - Dotation globale de fonctionnement (DGF) : initialement prévue à 2 500 000 euros, la DGF a été réduite de 10 327 euros pour la prise en charge de 1/11^e du poste de coordinateur inter-parcs nationaux hébergé par le Parc national des Calanques. Le coût de ce poste est partagé entre les 11 parcs nationaux. Le montant de la DGF est donc porté à **2 489 673 euros**.

b – Recettes fléchées (investissement) : initialement prévue à 300 000 euros, les recettes fléchées s'élèveront à **400 000 euros** (AE), avec un acompte de 200 000 euros pour 2021. Ces recettes portent sur les travaux d'aménagement du siège d'Arc-en-Barrois et l'achat de mobilier et de moyens informatiques pour doter les nouveaux personnels.

c – Plan « France relance » : Le parc national est doté de moyens d'investissement supplémentaires dans le cadre du plan France relance qui se répartissent de la manière suivante, selon la convention signée entre le parc national et le ministère de la transition écologique (DGALN):

AE (autorisations d'engager): 1 727 272,80 euros

- 2021 : 863 636,40 euros
- 2022 : 863 636,40 euros

CP (crédits de paiement):

- 2021 : 287 878,80 euros
- 2022 : 863 636,40 euros
- 2023 : 575 754,60 euros

Cette dotation fera l'objet de quatre versements en 2021 sur la base de quatre Décisions Attributives de Subventions de la part du Ministère de la transition écologique (DGALN).

Les montants de ces versements sont susceptibles d'être ajustés en cours d'année en fonction de l'avancement de la consommation de ces crédits.

La première décision attributive de subvention a été prise le 9 mars 2021 pour un montant de 115 152,60 euros.

Dépenses :

a – Bail du siège du Parc national : les charges locatives annuelles sont intégrées pour la durée du bail (6 ans) en AE pour un montant de 185 760 euros au lieu des 180 000 euros prévus au BI 2021, soit une dépense supplémentaire de 5 760 euros. De même, la dépense en CP est portée de 30 000 euros au BI2021 à 30 960 euros soit une augmentation de 960 euros.

b – Suivi-évaluation de la charte du parc national : Intégration du coût d'une prestation (SITER) pour le déploiement d'un outil de suivi-évaluation de la charte du parc national pour un coût total 24 350 euros, soit +17350 euros par rapport au BI2021.

c – Intégration des dépenses du plan France relance : Engagement en 2021 : 1 200 000 euros sur les 1 727 272 euros prévus. Le reliquat soit 527 272 euros sera engagé en 2022.
Paiement en 2021 : la totalité des CP 2021 soit 287 878 euros. Le reliquat soit 1 439 393 sera dépensé en 2022.



Le plan de relance impulsé par le gouvernement comporte un volet destiné à l'investissement et sera mobilisé en 2021 pour réaliser en priorité la matérialisation des limites du parc national sur le territoire. Le volet du plan de relance affecté au Parc national visera à réaliser des actions sur les quatre axes suivants :

- Signalisation : matérialisation du cœur du parc national et des limites de la réserve intégrale, signalisation des entrées de communes adhérentes
- Accueil : aménagement d'aires d'accueil du public en limite du cœur du parc national
- Protection : Réalisation de travaux de restauration écologique
- Connaissance : Mise en place de réseaux de placettes pour le suivi scientifique des dynamiques forestières.

Les dépenses de signalisation et l'achat d'un véhicule de surveillance seront réalisés sur l'exercice 2021. Les autres dépenses seront prises en charge en CP sur 2022.

d – Prestation inter-parc nationaux : Prise en charge du 1/11^e du coût d'une mission d'évaluation de l'intégration des parcs nationaux à l'OFB. Ce coût est partagé à parts égales entre les 11 parcs nationaux.

Autorisations d'emplois (Tableau 1)

La pré-notification du Ministère de tutelle est de 20 ETP et 20 ETPT pour l'année 2021. Ainsi le recrutement en cours de 10 ETP doit renforcer l'équipe technique et administrative actuelle.

L'organigramme fonctionnel de l'Etablissement public est en cours de structuration. Il doit évoluer sur l'exercice 2021 pour se stabiliser en 2022.

L'objectif consiste à organiser l'équipe autour de pôles construits pour assumer les missions confiées à l'établissement par sa charte :

- Un secrétariat général
- Un pôle communication, marketing et accueil
- Un pôle dédié à la connaissance des patrimoines et à leur valorisation
- Un pôle dédié aux missions de protection et de police
- Un pôle dédié à l'appui au territoire
- Un pôle dédié au développement durable des filières

Comme indiqué lors de l'adoption du budget initial, la date de recrutement influera sur les ETPT consommés sur l'année 2021 : un recrutement au 1^{er} janvier consommera 12 mois soit 1 ETPT, alors qu'un recrutement en cours d'année – par exemple en avril – consommera 9 mois soit 0.75 ETPT.

Aucune modification n'est apportée aux autorisations d'emplois dans le cadre de ce premier budget rectificatif.

Philippe Puydarrieux
Directeur



TABLEAU 1 - BR1 2021
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	20		20
Rappel du plafond d'emploi notifié par le responsable de programme (ETPT)		20	

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	20	1229800	0	0	20	1229800
1 - TITULAIRES	7,65	520000	0	0	7,65	520000
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion déconcentrés dans l'organisme)	7,65	520000			7,65	520000
* Titulaires organisme					0	0
2 – CONTRACTUELS	12,35	660000	0	0	12,35	660000
* Contractuels de droit public	12,35	660000	0	0	12,35	660000
. Contractuels quasi-statut :	11,55	610000	0	0	11,55	610000
δCDI	1	60000			1	60000
δCDD	10,55	550000			10,55	550000
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,8	50000			0,8	50000
* Contractuels sous statut (autres contrats de droit public)	0	0	0	0	0	0
δCDI					0	0
δCDD					0	0
3 a) - CONTRATS AIDES					0	0
3 b) – APPRENTIS					0	0
3) c - Volontaires de services civiques					0	0
4 - AUTRES ELEMENTS DE DEPENSES DE PERSONNEL		49800		0		49800
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacances et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)		13600				13600
Action sociale et prestations sociale et médecine du travail (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)		36200				36200
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (IKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport, impôts et taxes associés)						0
Ligne d'ajustement						0

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTE DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (MAD SORTANTES)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME		
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME		

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

	ETPT	Dépenses de fonctionnement (*)
EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTE DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (4 + 5)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME		

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	masse salariale
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME						

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (volontaires de service civique)

	ETPT	Dépenses de personnel
9 - VSC	0	0

TABLEAU 2 - BR1 2021
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants								Montants				
	AE				CP				CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021	
	CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021	CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021					CF 2020
Personnel	465 617,92	1 229 800,00	0,00	1 229 800,00	464 883,76	1 229 800,00	0,00	1 229 800,00	1 006 043,36	2 500 000,00	-10 327,00	2 489 673,00	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	11 926,55	100 000,00	0,00	100 000,00	11 926,55	100 000,00	0,00	100 000,00	1 000 000,00	100 000,00	2 389 673,00	2 489 673,00	Autre financement de l'Etat (contribution OFB)
											0,00	0,00	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	508 987,98	772 294,00	23 110,00	795 404,00	420 040,84	644 894,00	18 310,00	663 204,00			0,00	0,00	Fiscalité affectée
											0,00	0,00	Autres financements publics
Intervention	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	6 043,36		0,00	0,00	Recettes propres
Investissement	387 946,99	579 000,00	863 636,40	1 442 636,40	242 797,09	579 000,00	87 881,80	666 881,80	631 557,00	300 000,00	187 881,80	487 881,80	Recettes fléchées*
									631 557,00	300 000,00	-100 000,00	200 000,00	Financements de l'Etat fléchés
											287 881,80	287 881,80	Autres financements publics fléchés : France Relance
											0,00	0,00	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	1 362 552,89	2 731 094,00	886 746,40	3 617 840,40	1 127 721,69	2 603 694,00	106 191,80	2 709 885,80	1 637 600,36	2 800 000,00	177 554,80	2 977 554,80	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					509 878,67	196 306,00	71 363,00	267 669,00	0,00	0,00	0,00	0,00	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

BR 2021 - Tableau complémentaire au tableau des autorisations budgétaires (n°2)

	Niveau des restes à payer au 31/12/2020 (1)	Annulation d'AE (retrait d'AE) antérieures à 2020 à solder (2)	Niveau des restes à payer au 31/12/2020 après annulation d'AE (3) = (1) - (2)	AE 2021 (4)	CP 2021 sur AE antérieures à 2021 (5)	CP 2021 sur AE 2021 (6)	Total CP 2021 (7) = (5) + (6)	Niveau des restes à payer au 31/12/2021 (8) = (3) + (4) - (7)
Fonctionnement hors personnel	88 947		88 947	795 404		663 204	663 204	221 147
Intervention	0		0	150 000		150 000	150 000	0
Investissement	145 198		145 198	1 442 636		666 882	666 882	920 953
Total	234 145	0	234 145	2 388 040	0	1 480 086	1 480 086	1 142 100

A minima remplir les colonnes en jaune.

TABLEAU 4 - BR1 2021
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS					
	CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021		CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0,00	0,00	0,00	0,00		509 878,67	196 306,00	71 363,00	267 669,00	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>			0,00					0,00		<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget annexe (CBN Porquerolles)</i>			0,00					0,00		<i>dont Budget annexe (CBN Porquerolles)</i>
Remboursements d'emprunts (capital) (b1) ;			0,00					0,00		Nouveaux emprunts (capital) (b2) ;
Nouveaux prêts (capital) (b1) ;			0,00					0,00		Remboursements de prêts (capital) (b2) ;
Dépôts et cautionnements (b1)			0,00					0,00		Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**			0,00	0,00				0,00	0,00	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	6 436,73		0,00			4 836,53		0,00		Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	6 436,73	0,00	0,00	0,00		514 715,20	196 306,00	71 363,00	267 669,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	508 278,47	196 306,00	71 363,00	267 669,00		0,00	0,00	0,00	0,00	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			0,00	0,00				0,00	0,00	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>			267 669,00	267 669,00				0,00	0,00	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	514 715,20	196 306,00	71 363,00	267 669,00		514 715,20	196 306,00	71 363,00	267 669,00	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5 - BR1 2021
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Opération 1	C 4...			
	C 4...			
Opération 2	C 4...			
	C 4...			
Opération 3	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
TOTAL			-	-

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financ

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique. **Les montants relatifs à la TVA doivent obligatoirement apparaître**

TABLEAU 6 - BR1 2021
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021		CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021
Personnel	439 507	1 229 800	-114 371,00	1 115 429	Subventions de l'Etat	1 631 557	2 500 000	-10 327,00	2 489 673
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	114 914	100 000	0,00	100 000	<i>Dont contribution versée par l'OFB</i>	1 631 557	2 500 000	-10 327,00	2 489 673
					Fiscalité affectée			0,00	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	570 734	734 894	132 681,00	867 575	Autres subventions			0,00	
Intervention (le cas échéant)		150 000	0,00	150 000	Autres produits	1 856		0,00	
TOTAL DES CHARGES (1)	1 010 241	2 114 694	18 310,00	2 133 004	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 633 413	2 500 000	-10 327,00	2 489 673
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	623 172	385 306	-28 637,00	356 669	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	0,00	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 633 413	2 500 000	-10 327,00	2 489 673	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 633 413	2 500 000	-10 327,00	2 489 673

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants			
	CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	623 172	385 306	-28 637,00	356 669
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	67 312	90 000	0,00	90 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0,00	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0,00	
- produits de cession d'éléments d'actifs			0,00	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			0,00	
#VALEUR!	690 484	475 306	-28 637,00	446 669

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021		CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0,00	0	Capacité d'autofinancement	690 484	475 306	-28 637,00	446 669
					Financement de l'actif par l'Etat		300 000	187 881,80	487 882
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 000		0,00	
Investissements	387 947	579 000	87 881,80	666 882	Autres ressources			0,00	
Remboursement des dettes financières			0,00		Augmentation des dettes financières			0,00	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	387 947	579 000	87 881,80	666 882	TOTAL DES RESSOURCES (6)	692 484	775 306	159 244,80	934 551
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	304 537	196 306	71 363,00	267 669	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	0	0,00	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	CF 2020	BI 2021	Variation BI/BR	BR1 2021
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	304 537	196 306	71 363,00	267 669
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-203 742	0	0,00	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	508 278	196 306	71 363,00	267 669
<i>Dont variation de la TRESORERIE FLECHEE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*</i>	<i>0</i>	<i>-169 000</i>	<i>169 000,00</i>	<i>0</i>
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	586 086	487 710	366 044,59	853 755
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-251 716	-329 524	77 808,26	-251 716
Niveau final de la TRESORERIE	837 801	817 234	288 236,33	1 105 470

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7 - BR1 2021
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	837 801,00	1 177 985,60	990 402,60	1 644 913,64	1 457 330,64	1 797 515,24	1 667 508,64	1 459 758,64	1 482 228,44	1 332 054,84	1 443 232,60	1 293 059,00	16 583 790,88
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	497 934,60	0,00	697 108,44	0,00	497 934,60	0,00	0,00	497 934,60	0,00	298 760,76	0,00	0,00	2 489 673,00
Autre financement de l'Etat (contribution OFB)	497 934,60		697 108,44		497 934,60			497 934,60		298 760,76			2 489 673,00
Autres financements de l'Etat													0,00
Fiscalité affectée													0,00
Autres financements publics													0,00
Recettes propres													0,00
Recettes budgétaires fléchées (dont plan de relance)	0,00	0,00	115 152,60	0,00	0,00	57 576,40	0,00	0,00	57 576,40	0,00	257 576,40	0,00	487 881,80
Financements de l'Etat fléchés											200 000,00		200 000,00
Autres financements publics fléchés			115 152,60			57 576,40			57 576,40		57 576,40		287 881,80
Recettes propres fléchées													0,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : encaissements en capital													0,00
Prêts : encaissement en capital													0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- TVA encaissée													0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													0,00
A. TOTAL	497 934,60	0,00	812 261,04	0,00	497 934,60	57 576,40	0,00	497 934,60	57 576,40	298 760,76	257 576,40	0,00	2 977 554,80
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	157 750,00	187 583,00	157 750,00	187 583,00	157 750,00	187 583,00	207 750,00	187 583,00	207 750,00	187 583,00	207 750,00	187 589,00	2 222 004,00
Personnel	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00	102 487,00	1 229 800,00
Fonctionnement	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	55 267,00	663 204,00
Intervention							50 000,00		50 000,00		50 000,00		150 000,00
Investissement		29 833,00		29 833,00		29 833,00		29 833,00		29 833,00		29 835,00	179 000,00
Dépenses liées à des recettes fléchées (dont plan de relance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 881,80	0,00	0,00	200 000,00	0,00	487 881,80
Personnel													0,00
Fonctionnement												0,00	0,00
Intervention													0,00
Investissement								287 881,80			200 000,00		487 881,80
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : remboursements en capital													0,00
Prêts : décaissements en capital												0,00	0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
Autres décaissements d'opérations non budgétaires													0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TVA décaissée													0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													0,00
B. TOTAL	157 750,00	187 583,00	157 750,00	187 583,00	157 750,00	187 583,00	207 750,00	475 464,80	207 750,00	187 583,00	407 750,00	187 589,00	2 709 885,80
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	340 184,60	-187 583,00	654 511,04	-187 583,00	340 184,60	-130 006,60	-207 750,00	22 469,80	-150 173,60	111 177,76	-150 173,60	-187 589,00	267 669,00
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 177 985,60	990 402,60	1 644 913,64	1 457 330,64	1 797 515,24	1 667 508,64	1 459 758,64	1 482 228,44	1 332 054,84	1 443 232,60	1 293 059,00	1 105 470,00	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8 - BR1 2021
Opérations liées à la mise en œuvre du Plan de relance

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.

	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	0	0	
Recettes fléchées (b)	287 881,80	863 636,40	575 754,60	1 727 272,80
Financements de l'État fléchés	287 881,80	863 636,40	575 754,60	1 727 272,80
Autres financements publics fléchés				0,00
Recettes propres fléchées				0,00
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	287 881,80	863 636,40	575 754,60	1 727 272,80
Personnel				
AE=CP				0,00
Fonctionnement				
AE				0,00
CP				0,00
Intervention				
AE				0,00
CP				0,00
Investissement				
AE	863 636,40	863 636,40		1 727 272,80
CP	287 881,80	863 636,40	575 754,60	1 727 272,80
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre

Autofinancement des opérations fléchées (d)				0
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)				0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	0	0	0	0

TABLEAU 8 - BR1 2021
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.

	Antérieures à 2021 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023	Prévision 2024 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		0	69 000	69 000	69 000	
Recettes fléchées (b)	0	487882	1063636	575755	0	2127273
Financements de l'État fléchés		487 881,80	1 063 636,40	575755		2127273
Autres financements publics fléchés		- €				0
Recettes propres fléchées		- €				0
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	0	487882	1063636	575755	0	2127273
Personnel						
AE=CP						0
Fonctionnement						
AE						0
CP						0
Intervention						
AE						0
CP						0
Investissement						
AE		1 263 636,40	863 636,40			2127273
CP		487 881,80	1 063 636,40	575755		2127273
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	0	0	0	0	0	0

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)		69 000				69 000
--	--	---------------	--	--	--	---------------

Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	0	69 000	69 000	69 000	69 000	69 000

Total Op.15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op.16	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Op.16		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op.17	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Op.17		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op.18	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Op.18		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op.19	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Op.19		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Op.20	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Op.20		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss total personnel		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss total fonctionnement		257 833,00	72 073,00	72 073,00	0,00	185 760,00	185 760,00	72 073,00	6 505,00	0,00	30 960,00	30 960,00	0,00	30 960,00	0,00	92 880,00	257 833,00	192 265,00
Ss total intervention		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss total investissement		1 727 272,80	0,00	0,00	0,00	863 636,40	863 636,40	0,00	0,00	0,00	287 881,80	287 881,80	863 636,40	863 636,40	0,00	575 754,60	0,00	1 727 272,80
TOTAL		1 985 105,80	72 073,00	72 073,00	0,00	1 049 396,40	1 049 396,40	72 073,00	6 505,00	0,00	318 841,80	318 841,80	863 636,40	894 596,40	0,00	606 714,60	0,00	92 880,00

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

Autofinancement des opérations pluriannuelles	-318 841,80
---	-------------

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2020		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encasements des années antérieures à 2020 (19)	Encasement prévus en 2020 (20)	Encasements prévus en 2021 (21)	Encasements prévus en 2022 (22)	Encasements prévus > 2022 (23)
Zoé LLD	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Zoé2 LLD+ 2 véhicules hybrides	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.2		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Loyer siège social	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.3		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plan de relance	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***	1 727 272,80			287 881,80	863 636,40	575 754,60
Total Op.4		1 727 272,80	0,00	0,00	287 881,80	863 636,40	575 754,60
Op. 5	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.5		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 6	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.6		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 7	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.7		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 8	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.8		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 9	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***						
Total Op.9		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 10	Financement de l'Etat* Autres financements publics**						

	Autres financements***							
Total Op.10		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 11	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.11		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 12	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 13	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.13		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 14	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.14		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 15	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 16	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.16		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 17	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.17		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 18	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.18		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 19	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.19		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. 20	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.20		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ss total financement de l'Etat	1 727 272,80	0,00	0,00	287 881,80	863 636,40	575 754,60	0,00
	Ss total autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ss total autres financements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 727 272,80	0,00	0,00	287 881,80	863 636,40	575 754,60	0,00

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10 - BR1 2021
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR 2021	
Niveau x initiau x	1	Niveau initial de restes à payer (CF 2020)	234 879
	2	Niveau initial du fonds de roulement (CF 2020)	586 086
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement (CF 2020)	-251 716
	4	Niveau initial de la trésorerie (CF 2020)	837 801
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée (CF 2020)	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (CF 2020)	837 801
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	3 617 840
	6	Résultat patrimonial	356 669
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	446 669
	8	Variation du fonds de roulement	267 669
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS 0
		Variation des stocks	+ / -
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	267 669
	12.a	Recettes budgétaires	2 977 555
12.b	Crédits de paiement ouverts	2 709 886	
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	0	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	267 669	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	0	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	267 669	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	0	
16	Variation des restes à payer	907 955	
Niveau x finaux	17	Niveau final de restes à payer	1 142 834
	18	Niveau final du fonds de roulement	853 755
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-251 716
	20	Niveau final de la trésorerie	1 105 470
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	0
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 105 470

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale